



# Journée d'accueil des nouveaux internes de Médecine Générale d'Île-de-France

Le Bureau des Internes (BDI) de l'AP-HP

Marlène LEPAGE, Responsable du bureau des internes – Siège  
AP-HP  
Vendredi 29 septembre 2023

5 octobre 2023



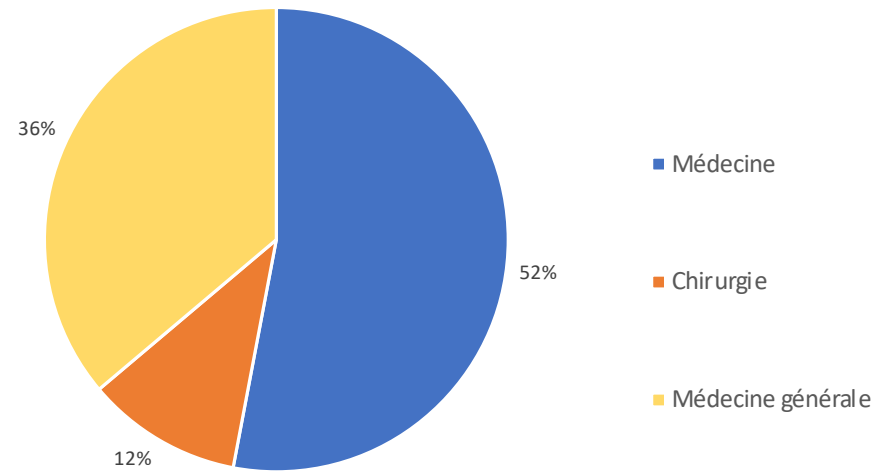
# A l'issue des choix



**Promotion 2023 :**

— **597 nouveaux internes**

— **37 % des internes de médecine**

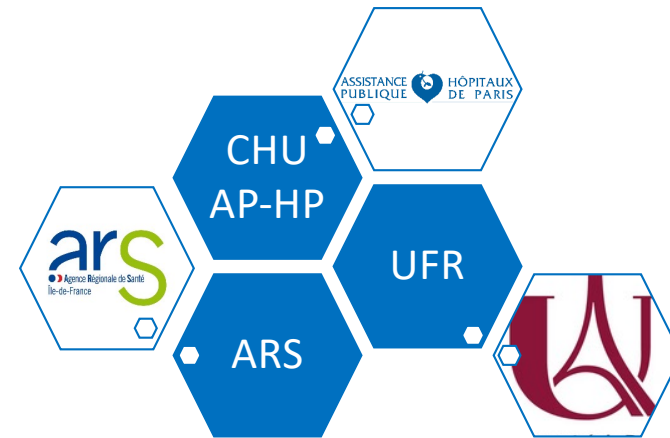




## Avant la prise de fonctions



### Choix post-ECN



### Inscription administrative auprès du CHU

### Inscription universitaire auprès de la Faculté

### Choix de stage - ARS

- Changement tous les 6 mois
- Très nombreuses possibilités et découverte de différents modes d'exercice
- Procédure de choix dématérialisée



## Trois phases de l'internat

### >> ☐ Exemple de DES

Spécialité	Nombre de semestres											
Chirurgie pédiatrique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Hématologie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Dermatologie et vénéréologie	1	2	3	4	5	6	7	8				
Médecine générale	1	2	3	4	5	6	7	8				

### ☐ Légende

	Phase SOCLE
	Phase d'APPROFONDISSEMENT
	Phase de CONSOLIDATION = Dr Junior



# Constitution de votre dossier

## >> ☐ Les prochaines étapes

### ➤ Constitution du dossier administratif

Pour constituer votre dossier administratif, vous devez vous connecter sur le lien suivant :

**<https://demarches.adullact.org/commencer/votre-entree-de-novembre-2023-etudiants-de-3e-cyc>**

A retourner avant le **12 octobre 2023**

Indispensable pour la 1<sup>ère</sup> paie de novembre

### ➤ Choix de stage et affectation



## Obligations de service

- »  **10 demi-journées par semaine**
  - **8 en stage**
  - **2 consacrées à la formation**

## Congés

- Congés annuels : 30 jours ouvrables (du lundi au samedi compris) sur l'année universitaire
- Congés maladie, accident du travail, congés maternité et paternité

## Invalidation du semestre

- Invalidation administrative : si absence supérieure à 61 jours
- Invalidation pédagogique : sur proposition du chef de service, avec discussion obligatoire avec le coordonnateur et le Doyen



## Stages hors subdivision



### □ Stage inter-région : Province et DROM COM

- À partir de 2 semestres validés
- Limité à 2 semestres pour la phase d'approfondissement
- *Possible pendant la phase de consolidation*

### □ Stage à l'étranger

- À partir de 4 semestres validés
- Limité à 2 semestres pour la phase d'approfondissement
- *Pas possible pendant la phase de consolidation*



# Disponibilité



Motif	Ancienneté validation exigée	Durée de la disponibilité
Convenances personnelles	1 an	6 mois ou dans la limite d'un an, renouvelable une fois
Études ou recherches présentant un intérêt général	6 mois	Un an, renouvelable une fois <i>Conservation du rang de classement pour les choix de stage</i>
Thèse	6 mois	3 ans Prolongation d'une année avec accord du coordonnateur de la spécialité
Stage de formation et de perfectionnement (en France ou à l'étranger)	6 mois	Un an, renouvelable une fois
Maladie grave du conjoint, d'un enfant ou ascendant	Aucune	Pas de durée

*Pensez à informer votre département de MG / Coordination*





# Emoluments AVANT prélèvement à la

SOU

	Montant BRUT /*	Montant NET * estimatif
1er échelon	2 136,59 €	1 746,80 €
2ème échelon	2 309,67 €	1 887,52 €
3ème échelon	2 451,57 €	1 994,77 €
4ème échelon	2 632,92 €	2 142,22 €

\* Indemnités logement et nourriture comprises

## ■ Indemnités

- ▶ Indemnité forfaitaire d'hébergement : **300 € brut mensuel** si au moins un terrain de stage est situé dans une Zone d'intervention prioritaire (ZIP) ou dans une Zone d'action complémentaire (ZAC)
- ▶ Indemnité forfaitaire de transport : **130 € brut mensuel** si distance > 15km entre le siège de l'AP-HP et le lieu de stage ET entre le lieu de stage et le domicile
- ▶ Transports : prise en charge partiel du titre de transport ou forfait mobilité durable

## ■ Permanence des soins - montant d'une garde

- ▶ 156,53 € BRUT (nuit)
- ▶ 171,24 € BRUT (dimanche et JF)

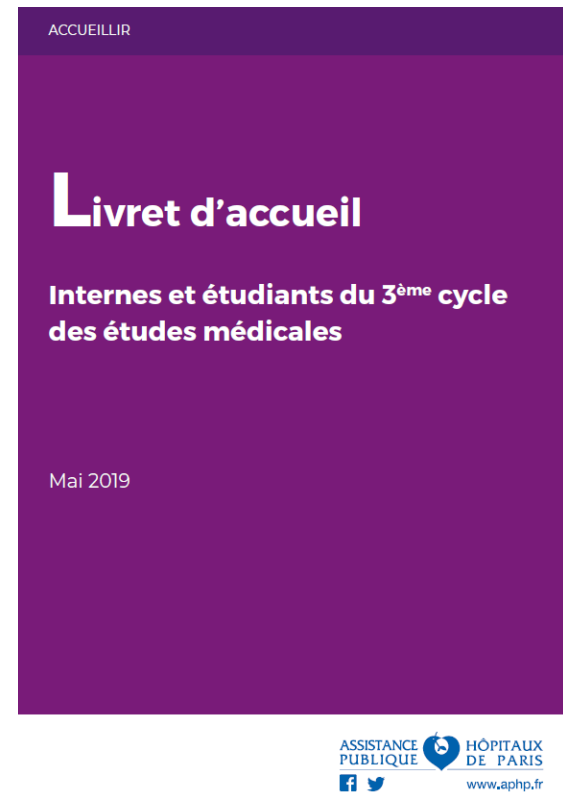


# Livret des internes



## Livrets des internes

- Édité chaque année en version dématérialisée
- Adressé par mail, par le BDI
- Source d'informations : situation administrative, rémunération, arrêts maladie, disponibilités, etc...





**Pour toutes questions:  
[bdi.aphp.sap@aphp.fr](mailto:bdi.aphp.sap@aphp.fr)**

**Excellente rentrée**